

FAIRE EMERGER UNE CULTURE VELO

Poursuivant sur la lancée que nous avons commencé à tracer en 2011, **Mon Cher Vélo** a continué cette année à travailler de pair avec plusieurs collectivités locales à l'élaboration d'aménagements permettant une pratique fluide et sécurisée du vélo.

Pratique « fluide » et « sécurisée ». Deux mots auxquels **Mon Cher Vélo** tient par dessus tout car pour qu'un maximum de déplacements se fassent à vélo, il faut que les deux soient simultanément possibles. Le cycliste doit pouvoir circuler facilement ET être en sécurité.

Cette année, notre collectif s'est souvent battu pour que ce « et » ne devienne pas un « ou ». Non, nous ne voulons pas choisir entre être en sécurité sur une piste cyclable séparée de la chaussée, « ou » nous déplacer rapidement en ayant la priorité aux intersections. Les solutions techniques existent pour allier fluidité et sécurité.

Seulement deux freins majeurs rendent souvent impossible ce qui est pourtant réalisable :

- la frilosité d'élus qui veulent aujourd'hui faire plus de place au vélo sans pour autant remettre en cause la place de l'automobile
- le manque de culture vélo chez nos décideurs qui les enferme dans des solutions d'aménagements de voiries inadaptés aux besoins des usagers

Nous imaginions à notre création que le gros du travail que nous mènerions pour faire évoluer les comportements se porterait sur la demande. Nous pensions que des animations à destination du grand public telles que notre vélo école mensuelle ou les stands d'informations seraient les plus chronophages.

Or, c'est sur la qualité de l'offre que porte aujourd'hui le plus gros de nos efforts.

Faire comprendre à une collectivité qu'il existe une meilleure solution que la piste cyclable qu'elle a imaginé est un travail pédagogique et argumentaire lourd.

Faire admettre que l'augmentation de la pratique du vélo et des déplacements à pied passe - entre autres - par une contrainte de l'usage de la voiture (diminution de la vitesse maximum autorisée, stationnements payants et/ou limités, rues à sens unique...) est aujourd'hui difficile à faire admettre.

ALLER VERS LA MIXITE DES USAGES

Le jeune parent qui pédale avec son enfant, le cycliste débutant ou occasionnel sera forcément sensible à un aménagement physiquement séparé de la chaussée car il procurera le sentiment de confort et de sécurité dont il a besoin.

Mais l'utilisateur quotidien tout comme le technicien savent bien que le principal danger se situe aux intersections, danger que la séparation des usages amplifie en permettant aux uns d'oublier l'autre : « il n'est pas sur ma voie, je n'ai pas à m'occuper de lui ». En milieu urbain dense, la mixité et la cohabitation des différents usages est une approche qui présente bien des avantages en termes de sécurité et de simplicité d'aménagement.

Mon Cher Vélo promeut aujourd'hui des aménagements permettant une mixité d'usage. Ce partage de l'espace doit offrir une sécurisation maximale des cyclistes tout en permettant leur intégration

dans les flux motorisés. Intégration qui doit leur assurer le même régime de priorité que les automobilistes.

Fidèle à ses statuts, c'est également pour veiller à la bonne utilisation de l'argent public que l'association promeut des aménagements simples et efficaces. De plus, l'extension du réseau cyclable n'en sera que plus rapide.

CHARTE DE BON COMPORTEMENT

Mais pour qu'un tel partage soit possible, et s'il veut que les automobilistes respectent les règles qui le protègent, le cycliste doit être exemplaire et respecter, lui aussi, les règles établies. Il en va de la crédibilité du mode de transport que nous affectionnons toutes et tous.

Face aux critiques récurrentes (parfois légitimes) faites aux cyclistes quant à leur comportement vis à vis du code de la route, **Mon Cher Vélo** a créé une « charte de bon comportement à vélo ».

Bien que conscient (comme dit en préambule à ladite charte) du fait que le cycliste est parfois contraint d'adapter à ses propres besoins un code de la route conçu quasi exclusivement pour le confort des automobilistes, **Mon Cher Vélo** espère que cette charte sera néanmoins signée par un maximum de cyclistes.

Opposer aux critiques sur le comportement des cyclistes une charte signée par un maximum d'entre eux permettra de crédibiliser l'action de l'association. Cela permettra également d'orienter les débats sur les vraies questions qui nous préoccupent plutôt qu'épuiser notre énergie à expliquer que certaines entorses faites au code de la route sont souvent pratiques, parfois nécessaires.

Nécessaires. Car après cinquante années de règne sans partage sur la ville, la voiture individuelle doit aujourd'hui céder du terrain à de nouvelles pratiques. De ces nouvelles pratiques les pouvoirs publics ont fait de nouvelles règles : double-sens cyclable, tourne à droite au feu, zones 30 et zones de rencontre... des nouveautés qui peuvent surprendre et qu'il nous faut expliquer afin qu'elles soient comprises et respectées par tous.

Pour autant, **Mon Cher Vélo** n'a pas oublié qu'il n'est pas exclusivement cycliste. Il apprécie toujours le confort d'une voiture en hiver ou se balader à pied sur des trottoirs dépourvus de vélos et c'est aussi pour cela qu'il attend de ses propres adhérents qu'ils soient les ambassadeurs de la cohabitation heureuse qu'il promeut.

TRAVAIL A VENIR ET GRANDS PROJETS

Fort du soutien de ses adhérents, **Mon Cher Vélo** poursuivra en 2013 le travail partenarial qu'il mène depuis sa création avec les collectivités qui le sollicitent.

C'est un travail lourd, chronophage, contraignant et pas toujours payant.

La réactivité de notre association n'est pas celle des collectivités et la concertation demande du temps et des compromis. Mais c'est un travail nécessaire car rien ne se fera sans décisions politiques et la prise en compte de tous les avis est primordiale pour créer des solutions pérennes.

Nous poursuivrons donc ce travail même s'il ne nous semble pas toujours productif ou pertinent. **Mon Cher Vélo** a été créé pour représenter les usagers auprès des organes décisionnels et poursuivra la mission de concertation qu'il s'est fixé même si cela ne signifie pas pour autant qu'il cautionne les aménagements qui naissent ladite concertation.

A ce niveau, nul doute que le travail ne manquera pas car le Plan de Déplacements Urbains (PDU) d'Agglobus a été approuvé par la grande majorité des communes de l'agglomération. Celles-ci sont toutes invitées à le décliner en un Plan Local de Déplacements (PLD) dont une des prérogatives est de travailler en concertation avec les usagers.

Parallèlement à cela, **Mon Cher Vélo** continuera à agir pour satisfaire la demande des usagers et accompagnera, sur le terrain, la modification des comportements.

A ce niveau, l'année 2013 sera marquée par deux projets :

- l'accompagnement personnalisé qui a pour but de proposer à des cyclistes novices de contacter des bénévoles de l'association qui accompagneront leurs premiers coups de pédale
- la finalisation de l'écriture de notre projet de local qui accueillera, entre autres choses, un atelier vélo et un espace de renseignements sur les déplacements actifs

L'année 2013 sera donc riche en occupations en tout genres et nécessitera une mobilisation aussi large que possible des adhérents de **Mon Cher Vélo**.

Pour finir, il sera proposé durant cette assemblée générale, de modifier le montant de la cotisation à l'association. Il est proposé de mettre en place 3 niveaux d'adhésions : une adhésion simple à 2€, une adhésion donateur à 10€, et une adhésion bienfaiteur à 20€.

Nous sommes avant tout une association d'opinion et de défense d'intérêts, compter un maximum d'adhérents nous permet d'être plus crédibles face aux décideurs.

Une adhésion symbolique de 2€ permettra à des foyers modestes pour qui l'usage du vélo est parfois contraint, à des adolescents pour qui chaque euro compte ou à des familles nombreuses de rejoindre notre collectif et de faire valoir leurs droits au travers de notre travail.

Les recettes de l'association reposant pour moitié sur la cotisation des adhérents et nos charges fixes étant relativement faibles, nous avons estimé que cette proposition ne mettrait pas en péril l'existence de l'association.

*Comme il a déjà été dit mais étant donné qu'il n'est jamais inutile de le rappeler, **Mon Cher Vélo** ne se réclame d'aucune tendance politique ou religieuse, sans appartenance à un mouvement idéologique quel qu'il soit.*